

	Service d'Hygiène	DI-2001E-05-01-C
	TRI DES DECHETS	Juin 2021



DAOM Déchets assimilés aux ordures ménagères (Non recyclables) 	DASRI Déchets d'activité de soins à risque infectieux 			DRCT Déchets à risque chimique et/ou toxique	
Tout déchet ✓ Ne répondant pas à la définition d'un déchet d'activité de soins à risque et ✓ Ne figurant pas parmi la liste des déchets recyclables sur l'établissement	Déchets solides ou mous Ne pas confondre <u>soillé</u> et <u>risque infectieux</u>	OPCT Objets piquants, coupants, tranchants (ayant été ou non en contact avec un produit biologique)	Déchets semi-liquides ou liquides Verre pharmaceutique De type I Instruments longs à usage unique	Déchets de médicaments anticancéreux	DMIA Dispositifs médicaux implantables actifs
					
Déchets recyclables	✓ Tout déchet issu d'une chambre en « précautions complémentaires » ✓ Collecteurs OPCT ✓ Produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivant à péremption ✓ Déchets anatomiques humains correspondant à des fragments humains non aisément identifiables (fragments osseux, graisseux...) ✓ Pièces anatomiques (2 poches jaunes) → A adresser au service mortuaire avec certificat d'ablation complété et	✓ Aiguilles, cathéters, lancettes, Lames, Bistouris ✓ Percuteurs (si non adapté sur poche) ✓ Tulipes avec aiguille, kits de prélèvement pour hémoculture ✓ Ampoules, petits flacons en verre, tubes de prélèvements, verre brisé ✓ Instruments courts à usage unique (ex : ciseaux à usage unique) ✓ Têtes de tondeuse	✓ Tout dispositif de drainage et d'aspiration non vidangeable ✓ Verre pharmaceutique de type I (médicaments à risque allergisant ou toxiques (anesthésiques) ✓ Instruments longs à usage unique ✓ Bloc obstétrique : Placenta ✓ Hémodialyse / réanimation : Rein artificiel et ligne (dialyseur)	✓ Tout matériel utilisé dans l'isolateur ✓ Tout matériel utilisé dans la pose et la dépose des produits cytotoxiques/cytostatiques	✓ Pace maker ✓ Défibrillateur ✓ Pompe à insuline ✓ Stimulateur neurologique ou musculaire ✓ Implant auditif... → A adresser au cadre de santé du service de cardiologie, après pré-désinfection du DMIA et avec attestation de pré-désinfection complétée et signée → Voir procédures : FT-2001E-05-05-B (Elimination des déchets : FT5) ENR-2001E-05-01-B (Attestation de pré-désinfection d'un DMIA)
Cartons (mis à plat) → Containeur à couvercle bleu (local déchet) Verre ménager et pharmaceutique de type II et III* → à regrouper dans un carton (local déchet) Déchets papiers → Containeur en carton blanc / Sac poubelle bleu (bureaux/secrétariats) Cartouches d'encre, piles, bombes aérosol → Envoi au magasin Conserves, encombrants, néons, huiles alimentaires et de garage, déchets informatiques : → Voir procédure : FT-2001E-05-05C					